

Tizi Ouzou, le 15 mars 2018

Nº: 103 / VRPGRS/2018

- **Madame la Doyenne, Messieurs les Doyens des facultés**
 - **Mesdames et Messieurs les Chefs de Départements**
 - **Mesdames et Messieurs les Directeurs de Laboratoires**
 - **Mesdames et Messieurs les Vices Doyens/PGRS**
 - **Mesdames et Messieurs les Présidents des CSD, CSF et CFD**
- Université Mouloud MAMMERI de TIZI – OUZOU**

Objet : Habilitation des offres de formations de doctorats 3ème Cycle 2018/2019

Réf : - Envoi n° 187/DFDHU/2018 du 07 mars 2018

Mesdames et Messieurs.

Faisant suite à l'envoi de la tutelle sous le n°187/DFDHU/2018 du 07 mars 2018, je vous prie de bien vouloir nous adresser avant le 30 avril 2018, les dossiers de demandes d'habilitation des formations de Doctorat 3^{ème} Cycle 2018-2019.

1- HABILITATION de NOUVELLES FORMATIONS (dossiers en 04 EXP ORIGINAUX) :

- ***Canevas 2018-2019, relié et non perforé, portant les avis des CFD (avec les émargements de tous les membres), CSD, CSF et DOYEN, avec les signatures de tous les intervenants dans la formation***
- ***Programme détaillé de la formation***
- ***CV de tous les enseignants (voir le modèle de CV annexé au Canevas)***
- ***Fiche de Synthèse, visée par le Président du CSF et le Doyen (porter la mention NEANT dans toutes les rubriques inutiles)***
- ***Fichier des directeurs de thèse par filière est à envoyer à l'adresse mail: vrpgrs@ummto.dz***
- ***Deux (02) CD - Format PDF + toutes les signatures scannées***

2- RECONDUCTION (dossiers en 04 EXP ORIGINAUX) :

- **Canevas 2018-2019, relié et non perforé, portant les avis des CFD (avec les émargements de tous les membres), CSD, CSF et DOYEN, avec les signatures de tous les intervenants dans la formation**
- **Fiche de Synthèse, visée par le Président du CSF et le Doyen**
- **BILAN exhaustif des formations habilitées depuis 2015-2016**
- **CV de tous les enseignants (voir le modèle de CV annexé au Canevas)**
- **Fichier des directeurs de thèse par filière est à envoyer à l'adresse mail: vrpgrs@ummtto.dz**
- **Deux (02) CD - Format PDF + toutes les signatures scannées**

3- GEL (dossiers en 04 EXP ORIGINAUX) :

- ***Canevas 2018-2019, relié et non perforé, portant les avis des CFD (avec les émargements de tous les membres), CSD, CSF et DOYEN, avec les signatures de tous les intervenants dans la formation***
- ***PV du CFD justifiant le GEL***

Je vous prie d'agréer Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Le Vice Recteur

Dispositions générales relatives aux formations de 3^{ème} Cycle 2018 - 2019

Réf : 187/DFDHU/2018 du 07 mars 2018

Afin d'assurer la réussite de cette importante phase de l'opération d'habilitation des formations de Doctorat 3^{ème} Cycle 2018/2019 à l'échelle de l'Université Mouloud MAMMERI de TIZI - OUZOU, il est demandé à toutes et à tous de veiller au respect stricte des modalités de présentation des dossiers, conformément à la réglementation et directives de la tutelle :

I- Dispositions Générales :

La formation de 3^{ème} cycle est organisée au niveau des établissements de l'enseignement supérieur. La formation est sanctionnée par le diplôme de doctorat. Le nombre de postes ouverts et les spécialités habilitées sont fixés par arrêté du Ministre. Les établissements d'enseignement supérieur sont habilités à organiser les formations de 3^{ème} cycle selon les conditions suivantes :

- **Asseoir le caractère national de la formation doctorale**
- **Le Doctorat doit correspondre à une filière, permettant d'impliquer plusieurs Masters**
- **L'offre de formation doit être présentée conformément à un grand domaine, domaine et une filière, dont les données doivent apparaître obligatoirement en arabe et en français**
- **L'offre de formation doit être adossée à une école doctorale (selon la nomenclature du MESRS)**
- **Les instances scientifiques doivent veiller à l'harmonisation des formations (la redondance dans la filière est à éviter)**
- **Toute demande de GEL doit être justifiée par le CFD (après 2 gels consécutifs, la formation est définitivement fermée)**
- **Le nombre MAXIMAL d'encadrement en Doctorat Es Sciences et Doctorat est de SIX (06) pour les ST, et de NEUF (09) en SHS.**
- **Les enseignants ayant un reliquat de doctorants supérieur à six (06) en ST, et supérieur à neuf (09) en SHS, ne peuvent prétendre à un nouvel encadrement qu'après soutenance des inscrits sous leur responsabilité**
- **Les enseignants-chercheurs ne peuvent émarger que sur UN SEUL projet de formation doctorale**
- **Les établissements universitaires proposent une (1) seule formation par filière comportant au moins trois (3) spécialités (à raison de 3 postes par spécialité), sauf pour les filières ayant 1 ou 2 spécialités uniquement**
- **Le nombre minimal de postes demandés par filière ne peut être inférieur à 9 postes par formation**

II- Critères d'ADMISSIBILITE :

La demande d'habilitation d'une formation de 3^{ème} cycle doit répondre aux conditions d'admissibilité suivantes :

- **L'offre doit engager au moins CINQ (05) ENSEIGNANTS-CHERCHEURS de la FILIERE de RANG MAGISTRAL, dont au moins trois (03) de l'établissement habilité**
- **Proposer UNE SEULE FORMATION doctorale par FILIERE avec UN (01) RESPONSABLE**
- **Adossement du Doctorat à un LABORATOIRE de recherche de la FILIERE, situé dans la ZONE GEOGRAPHIQUE de l'établissement**
- **Le laboratoire doit être en ADEQUATION avec les CAPACITES REELLES d'encadrement et l'ESPACE PHYSIQUE qui sera AFFECTE aux DOCTORANTS**
- **Existence de STRUCTURES et de PROJETS DE RECHERCHE liés à l'offre doctorale au sein de l'établissement habilité**
- **L'offre doit être ELARGIE à d'AUTRES MASTERS hors établissement**
- **Le nombre minimal de postes par doctorat NE PEUT ETRE INFERIEUR à trois (03) par spécialité**
- **Encourager le CO - ENCADREMENT des Maitres de Conférences Classe B (initiation à la direction des thèses)**

Important :

- **Toutes les offres en 04 EXP originaux + 2 CD en format PDF (signatures scannées incluses), doivent être déposées au VRPGRS, par le Vice Doyen/PGRS de la faculté concernée.**
- **Les PV des CSD et CSF doivent accompagner toutes les offres de formations**
- **Aucun dossier ne sera accepté hors délai, ou le jour de l'expertise**
- **Les services de la faculté sont priés de vérifier tous les dossiers afin d'éviter tout rejet par la CRC**
- **Les responsables des formations doctorales sont invités à se rapprocher des services de faculté pour plus d'informations**
- **Le double de toutes les pièces constituant le dossier d'habilitation, reconduction ou gel des formations doctorales doit être soigneusement archivée au niveau des services du Vice Doyen/PGRS de la faculté concernée**
- **Le Canevas 2018 - 2019, Fiche de Synthèse (Ar-Fr), et le modèle de CV sont à télécharger du site Web www.ummto.dz**